

Services de proximité et travail de proximité

Les services de proximité et le travail de proximité — une approche qui va à la rencontre des personnes vulnérables dans leurs milieux de vie — sont soutenus par le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) dans 5 des 9 MRC de l'Estrie.

PORTRAIT DE LA RÉGION

Dans plusieurs territoires de l'Estrie, l'éloignement des services, la dispersion géographique en milieu rural et le financement souvent ponctuel des postes d'intervention fragilisent l'accès aux ressources. Les travailleuses et travailleurs de proximité sont souvent le seul lien de confiance avec les personnes vulnérables désaffiliées des services formels.

CHIFFRES CLÉS (DEPUIS 2024)

950 082 \$

Investis par le FQIS depuis 2024

1 847 910 \$

Contribution du milieu

5 MRC

Mobilisées autour de cette priorité

« L'Alliance pour la solidarité en Estrie, c'est la démonstration éclatante de ce que nous pouvons accomplir lorsque nous agissons ensemble. Ces initiatives, portées par la force du milieu, particulièrement les organismes communautaires, illustrent toute la pertinence de la concertation régionale et confirment la préoccupation et la sensibilité des élus estriens envers les personnes les plus vulnérables de notre région. »

— Monique Phérivong-Lenoir, préfète de la MRC du Granit et présidente de la Table des MRC de l'Estrie

RETOMBÉES ANTICIPÉES ET CHANGEMENTS SOUHAITÉS

- Réduction de l'isolement social et renforcement du filet de sécurité pour les personnes les plus vulnérables.
- Meilleure identification des besoins, avec un nombre croissant de références vers les ressources appropriées.
- Amélioration du bien-être psychosocial et physique par un accompagnement individualisé basé sur la confiance.
- Renforcement de la concertation entre organismes communautaires, réseau de la santé, milieu municipal et scolaire.
- Prévention de l'exclusion sociale par une présence continue dans les milieux de vie.

Exemples d'initiatives soutenues

Un projet phare par MRC, financé en partie grâce au FQIS

Faciliter l'accès aux services pour les familles vulnérables

MRC DES SOURCES

Le projet consiste à créer des liens avec les familles vulnérables via l'approche de proximité. Les besoins de la famille sont analysés et un plan d'action est mis en place pour permettre à la famille d'accéder aux services dont elle a besoin.

Ressources Relais

MRC DE MEMPHRÉMAGOG

Par l'approche et l'intervention de proximité, les clientèles vulnérables et désaffiliées des services dans leurs milieux de vie sont rejointes afin de créer des liens de confiance, identifier leurs besoins, les référer et les accompagner vers les services d'aide de la région.

2^e navigatrice en gériatrie sociale

MRC DU GRANIT

La navigatrice forme des sentinelles de proximité capables de repérer les premiers signes de fragilité grâce aux visites à domicile. Son rôle est de faire de la prévention auprès des aînés en début de perte d'autonomie, afin de retarder le vieillissement précoce et de favoriser le maintien à domicile.

MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

L'approche de proximité : un accès accru aux activités et services

La CDC du Val-Saint-François bonifie, avec Valfamille et la Maison de la famille, la capacité d'agir de l'équipe de proximité du territoire.

MRC DE BROME-MISSISQUOI

Salaire travailleur de proximité — effort collectif de 8 organismes

Huit organismes (maisons des jeunes, centres d'action bénévole, Centre de pédiatrie sociale) déploient des travailleurs de proximité dans les six pôles du territoire : Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Lac-Brome et Sutton.

CE QUE LES PROMOTEURS FONT POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ :

- Diversification des sources de financement (ministères, municipalités, réseau de la santé, bailleurs privés) pour rendre les postes récurrents plutôt que ponctuels.
- Conclusion d'ententes de services avec des partenaires institutionnels — municipalités, réseau de la santé — prévoyant des contributions financières récurrentes.
- Maintien actif de la participation aux tables et comités de concertation locaux et régionaux.
- Intégration progressive d'une part du budget régulier des organismes promoteurs.